

Pouvoir d'emprunt—Loi

Il découle de cette définition que l'imputabilité sera directe et efficace là où l'information est fiable et significative. Pour les raisons que j'ai exposées en détail dans cinq Rapports annuels successifs à la Chambre des communes, il est clair que ni l'un ni l'autre de ces qualificatifs ne s'applique à l'information financière que reçoit actuellement le Parlement.

Si le gouvernement avait été plus ouvert et prodigue d'informations sur ce qu'il avait l'intention de faire de ces 12 milliards, nous, de ce côté-ci de la Chambre, aurions été beaucoup plus empressés à faire adopter le bill. Si le secrétaire parlementaire tenait vraiment à faire avancer d'autres travaux de la Chambre qu'il qualifie d'importants, ce qui laisse supposer que ce bill ne l'est pas, il aurait veillé à ce que nous ayons les informations. Je suis certain que nous nous préoccuperions beaucoup moins du bill que maintenant.

J'ai une dernière observation à faire avant de laisser la parole à d'autres, afin que le plus grand nombre possible de députés de l'opposition puissent intervenir. Mardi après-midi, le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Lapointe) a parlé à la Chambre de la conversion au système métrique. Au cours de ce débat, nous avons appris que le comité qui nous convertit de force au système métrique a un budget d'environ 27 millions de dollars. Le ministre a dit, entre autres choses, que la conversion s'opérait à merveille dans l'industrie des matières plastiques et dans l'industrie pétrolière. Il a malheureusement oublié de dire si l'on se souciait des gens.

Voici où je veux en venir. Pour mieux assumer ses responsabilités envers la petite entreprise, le ministre devrait se rendre compte qu'une partie des 27 millions de dollars que la Commission gaspillera pour implanter au Canada le système métrique, devrait être affectée à son ministère pour lui permettre d'aider la petite entreprise. La conversion au système métrique ne fera qu'entraîner pour celle-ci des difficultés et des frais supplémentaires. Le ministre aurait mieux servi la petite entreprise s'il s'était préoccupé des personnes que vise le processus de conversion et s'il avait tenté d'obtenir qu'une partie de cette somme de 27 millions de dollars qui est affectée à la Commission du système métrique aille aux petites entreprises.

Je voudrais m'attarder sur plusieurs autres points. Surtout, je voudrais obtenir que le gouvernement indique clairement aux députés de l'opposition ce qu'il compte faire des 12 milliards de dollars avant de les forcer à lui accorder un chèque en blanc l'autorisant à emprunter de fortes sommes au nom de nos commettants.

[Français]

M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je suis heureux de prendre la parole cet après-midi dans cette honorable enceinte sur un sujet tant controversé présentement, le bill C-30, et je le fais presque en état de choc nerveux. Au fait, quand on arrive de la rue et qu'on s'en vient ici comme membre du Parlement, on a l'impression, quand on sait surtout qu'un gouvernement qui donne autant de services que ce gouvernement-ci en donne aux Canadiens depuis des années, que ces services requièrent évidemment des fonds et que durant les périodes difficiles comme celles que l'on vit présentement le gouvernement a besoin d'emprunter.

On a eu l'impression, après que le gouvernement eut dit qu'on va avoir besoin d'emprunts, que ceux-ci se faisaient automatiquement et que tout le monde est d'accord ici parce que les services qui sont donnés à la population canadienne le

sont justement parce que les honorables députés ont voté des lois pour aider au développement de la population de ce pays. Mon choc nerveux vient du fait que je me rends compte tout simplement que des députés essaient d'empêcher que le gouvernement du Canada puisse faire des emprunts pour répondre aux obligations qu'il a envers les Canadiens, ou bien de retarder le processus. Et cela je peux difficilement le concevoir comme étant quelqu'un de la rue. Comme tout le monde, comme député, j'en suis d'autant plus conscient que je représente environ 80,000 personnes.

Le débat dure déjà depuis pas mal de temps. J'ai entendu toutes sortes de choses. Certains honorables députés ont déclaré à certains moments que ce gouvernement-là dépensait trop, qu'il fallait couper les dépenses, pour nous dire cinq minutes après qu'on devait faire des millions d'investissements dans leurs circonscriptions. Je n'ai jamais compris la logique de ces déclarations. D'autres nous ont dit que le gouvernement actuel demandait un chèque en blanc de l'ordre de 12 milliards de dollars. C'est tout de même inconcevable que des gens puissent dire de telles choses à la population. Un chèque en blanc, à ma connaissance, c'est un chèque sur lequel d'abord il n'y a pas de chiffre, si je me rappelle bien, et qui a été signé par la personne qui détient le compte en banque. Ce qui n'est pas du tout la situation, il y a un chiffre bien précis d'indiqué sur le bill C-30, c'est ce pouvoir d'emprunt.

Mais en plus d'y avoir un chiffre indiqué, on sait très bien à quoi les dépenses qui pourraient être faites seront attribuées. Pour ceux qui ne le sauraient pas, ils n'ont qu'à réviser toutes les lois canadiennes actuelles et ils y trouveront toutes les dépenses effectuées par le gouvernement du Canada au cours d'une année. Elles sont toutes là et vous le savez très bien.

Un autre élément qui a été amené régulièrement, c'est le fait que le gouvernement, semble-t-il, n'a pas présenté de budget avant de faire la demande d'autorisation d'emprunt. Il semble que ce n'est pas la première fois que cela se fait et, de toute façon, je me souviens très bien avoir entendu l'honorable ministre des Finances, le 21 avril dernier, préciser ce que seraient les dépenses de ce pays dans les mois à venir. Mais ce qui est encore pis, ce sont les gens qui s'opposent aujourd'hui à ce que le gouvernement du Canada ait un pouvoir d'emprunt lui permettant d'administrer le pays, ce sont les mêmes qui, après avoir été élus pour former le gouvernement, le 22 mai 1979, ont mis sept mois pour présenter un budget.

Je me souviens très bien, à l'époque, j'étais au lac Saint-Jean, et j'avais écouté les nouvelles le soir à la télévision. Deux fois à cette époque on a vu l'honorable premier ministre M. Clark qui, soit dit en passant, ne l'a pas été très longtemps, aller à Banff avec son Cabinet. C'est beau le Parc Jasper, le lac Louise, Banff. Encore, s'ils étaient venus une fois au lac Saint-Jean, ils auraient peut-être pu assister aux merveilleux couchers de soleil ou encore on aurait pu voir le plus beau fjord qui existe au monde, le plus profond, celui qui va le plus loin à l'intérieur des terres, le Saguenay. Mais telle ne fut pas le cas. On avait l'impression à regarder tout cela que ce gouvernement venait de découvrir une ville au Canada qui s'appellait Banff, qu'il faisait beau et qu'on s'y promenait. Je pense qu'ils ont siégé plus souvent là-bas qu'ici. Cela retarde la présentation d'un budget!